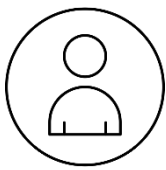


Charte d'engagements sanitaires

Votre bien-être, votre sécurité ainsi que celle de nos équipes sont nos priorités absolues.

Nous vous informons qu'un pass sanitaire sera demandé aux adultes de 18 ans et plus à partir du 9 août pour accéder aux lieux de restauration et d'activités de loisirs, y compris les espaces de petit-déjeuner, piscines ou spas à l'intérieur ou à l'extérieur.



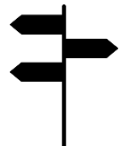
Un référent garant du respect des mesures est dédié à la mise en place des mesures sanitaires renforcées ainsi que de leur application.

Des formations pour nos équipes sont effectuées régulièrement pour être en alerte concernant les nouvelles normes sanitaires ainsi que du respect des gestes barrières.



Une réception ainsi que des zones d'accueil réaménagées avec une mise en place de vitre de protection afin d'apporter une précaution supplémentaire en matière de respect des distances sociales

Une signalisation spécifique est mise en place afin de rappeler les bonnes pratiques en matière de gestes barrières.



Des espaces de vie protégés. Nous désinfectons tous les espaces communs et les zones de contact (ascenseurs, poignées, interrupteurs, téléphones...) plusieurs fois par jour. Nous traitons les surfaces en suivant des normes strictes.

Nous renforçons les mesures d'hygiène et ainsi du gel hydroalcoolique est à disposition dans tous les espaces communs.



Une désinfection quotidienne de toutes nos chambres ainsi que des espaces communs selon un protocole sanitaire encadré est effectué avec des produits certifiés.

Une offre de restauration est adaptée et les cartes du bar et de notre restaurant sont dématérialisées.

